

Des réformes s'imposent

Geert Vancronenburg

Expert économique à la FEB



© Daniel Rys

Crise au sein de la zone euro, fragilité de l'économie américaine, ralentissement de la croissance mondiale : le deuxième semestre de 2011 ne s'annonce pas bien. Et pourtant. Au milieu de cette tempête, il y a une île qui semble s'en tirer sans trop d'accrocs : la Belgique !

A lors que la croissance des économies allemande, française et néerlandaise a été très faible ou nulle au deuxième trimestre, l'économie belge a connu une croissance de 0,7% par rapport au trimestre précédent. Et ce, alors que le premier trimestre avait déjà connu une croissance exceptionnelle de 1%. Assiste-t-on à la naissance d'un modèle belge, après le modèle scandinave ou allemand ?

Malheureusement pas ! Premièrement, parce qu'une petite économie ouverte comme celle de la Belgique ne peut être isolée de l'économie mondiale que pour une période très limitée. En fin de compte, si le climat économique ne s'améliore pas sensiblement, la croissance économique va également retomber dans notre pays, avec toutes les conséquences pour l'emploi. Deuxièmement, cette amélioration des chiffres de croissance est due pour une part importante au fait que notre pays a jusqu'ici pris très peu de mesures pour réduire le déficit budgétaire. Nous n'y échapperons pourtant pas – notamment sous la pression des marchés financiers –, ce qui va finalement également ralentir la croissance.

Comment pouvons-nous limiter cet impact négatif de l'assainissement budgétaire sur la croissance économique ? Tout d'abord, en accompagnant cet assainissement de réformes ambitieuses afin de freiner l'augmentation future des dépenses de retraite et de soins de santé. Cela améliorerait en effet considérablement la solidité de nos finances publiques, sans miner la reprise économique. Les marchés financiers apprécieraient à coup sûr un tel signal ! Ensuite, il est nécessaire de prendre des réformes structurelles pour stimuler notre potentiel de croissance. Citons comme exemples la création d'un marché du travail plus dynamique, la simplification administrative, la réforme de notre système d'indexation automatique ... Une étude récente de l'OCDE indique que, parmi les pays européens, la Belgique a le plus de potentiel en la matière ! Enfin, il convient bien sûr aussi d'assainir les finances publiques. Avec une dette de près de 100% du PIB, notre pays ne peut en effet se permettre de continuer à supporter un déficit budgétaire structurellement élevé. Il doit être possible de ramener le déficit budgétaire l'année prochaine sous la limite européenne de 3% du PIB. Pour ce faire, il faudra principalement intervenir du côté des dépenses. ◀

